



Embargo : 14 décembre 2009 – 19 h

BUDGET 2010

BASSE DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE À THETFORD MINES

THETFORD MINES, LE 14 DÉCEMBRE 2009. Pour l'année 2010, le Conseil municipal de la ville de Thetford Mines a construit un budget et un programme de travail sous le signe de l'austérité et de la saine gestion des deniers publics. Cet exercice budgétaire est le premier réalisé dans le cadre du plan stratégique « Construire aujourd'hui, pour demain », adopté l'été dernier par le Conseil municipal.

Budget équilibré

L'année 2010 sera d'abord et avant tout une période visant le maintien des services plutôt que son développement. Les directeurs des différents services de la ville ont de nouveau effectué un dur exercice de rationalisation afin de compenser le manque de revenus.

La Ville adopte aujourd'hui un budget équilibré dont le montant s'élève à 33 747 356 \$, soit une hausse de 3,85 % par rapport à l'an dernier. Il est important de noter que le Conseil propose un budget qui n'a pas recours au surplus accumulé de la ville pour les fins d'équilibre budgétaire.

En ce qui a trait aux dépenses, une charge supplémentaire de 1 411 417 \$ est remarquée. Ces principales variations viennent au chapitre des relations de travail, du règlement des conventions collectives des policiers et des employés de bureau, de l'important ajustement sur le plan du régime complémentaire de retraite et celui de la contribution de l'employeur au niveau de l'assurance collective.

Taux de taxe et tarification 2010

Pour ce qui est du taux de la taxe foncière pour le résidentiel, il s'établira à 1,3245 \$ du 100 \$ d'évaluation. Il s'agit d'une baisse de 0,1892 \$ en comparaison à l'an dernier alors qu'il était à 1,5137 \$. Le taux de la taxe foncière pour les commerces et industries est ramené, quant à lui, à 1,9123 \$ du 100 \$ d'évaluation, comparativement à 1,9757 \$ en 2009. Le Conseil a aussi opté pour le statu quo à propos des tarifs d'aqueduc, d'égout et d'ordures.

En raison de l'augmentation du rôle d'évaluation et malgré la baisse du taux de la taxe foncière, plusieurs contribuables connaîtront en 2010 une augmentation de leur compte de taxes municipales. Les effets varieront selon les modifications au rôle d'évaluation pour chaque résidence. Pour la maison unifamiliale évaluée à 101 300 \$, les hausses varieront entre 7 % et 10 %, selon les secteurs de la ville.

Immobilisations

Le dossier de l'eau potable est évidemment celui qui retiendra l'attention du Conseil et de l'administration au cours des trois prochaines années. Le financement obtenu, qui représente près de 87 % des coûts admissibles du projet, est déjà en voie de réalisation. Les appels d'offre pour le choix de la technologie de traitement sont en cours et le contrat sera accordé au début de 2010. Un montant de 55 330 000 \$ a été prévu pour ce dossier l'an prochain.

La mise à niveau de l'aréna du secteur Black Lake, qui bénéficiera également d'une importante aide financière des deux gouvernements, a aussi été mise en priorité au programme d'immobilisation 2010.



« Lors de la campagne électorale, j'ai mentionné à plusieurs reprises l'importance pour la ville de Thetford Mines de travailler à accroître sa population pour assurer son développement et son avenir. Nous avons les mêmes obligations que les villes comparables à la nôtre. Cependant, le secteur minier ne suffit plus à payer sa part. Soyons donc plus nombreux à payer la facture et celle-ci sera plus acceptable pour tous », de dire le maire, monsieur Luc Berthold.

L'année 2010 sera l'occasion de se questionner sur les services offerts par la ville afin qu'ils correspondent à la réalité et à ce que désirent les Thetfordois. Il importe de mettre toute son énergie à attirer de nouveaux citoyens, commerces et industries plutôt que de revoir à la baisse les services aux citoyens. Au début de 2010, une tournée de consultation sera effectuée par le maire afin de connaître l'opinion des citoyens sur leur vision de leur ville et des services qu'elle leur rend.

Enfin, le maire de Thetford Mines tient à remercier tous les contribuables de la confiance renouvelée et précise que : « Les années futures seront cruciales pour notre ville, notamment en raison du dossier de l'eau potable, dont les effets commenceront à se faire sentir dès 2010. Mais la vigueur de l'industrie de la construction des deux dernières années (plus de 85 millions de dollars d'investissement), le projet éolien des Moulins et l'intérêt soutenu de nos entrepreneurs de développer notre ville nous laissent entrevoir des jours meilleurs ».

- 30 -

Source : Guy Rodrigue
 Conseiller en communication
 418 335-2981, poste 291